

[MAJ]À Gourgan, la télé pète un câble

Soumis par Administrator

14-06-2015

Dernière mise à jour : 22-06-2015

Les dieux sont-ils tombés sur la tête à Gourgan (Rodez)? Depuis la foudre qui a frappé dimanche dernier, les habitants sont privés de télévision.

Ils ont beau interpellier l'office public HLM, rien n'y fait. Agacés, d'autant plus que les locataires payent 5€ par mois pour le câble, certains d'entre eux se sont rabattus sur la bonne antenne à râteau. Ce qui est formellement interdit par le règlement de l'OPH. Cet acte de rébellion, permet aux locataires de prendre leur mal en patience ; en attendant qu'un nouvel opérateur rétablisse l'image puisque Numéricable se retire dans deux semaines de ce secteur.

note AveyronADSL: Quelqu'un aurait-il des informations sur le retrait de Numéricable? Vous pouvez nous contacter par la section contact du site.

[MAJ] Suite à la lecture de l'article « A Gourgan, la télé pète un câble » paru le 13 juin, Patrick Cameo, responsable communication Sud-Ouest de SFR Numéricable, communique:

«Tout d'abord, je peux vous rassurer sur le rétablissement du service. En effet, les fortes intempéries qui ont touché l'agglomération de Rodez ont causé quelques dysfonctionnements. Les équipes techniques sont intervenues au plus vite pour rétablir le service. Les services sont rétablis depuis hier, le 16 juin.

Concernant l'action que vous évoquez dans votre article, il ne s'agit pas d'une action délibérée de Numericable mais bien une modification en cours chez nos partenaires techniques qui va impliquer l'arrêt de la diffusion des chaînes TV en analogique dès le 1er juillet.

En effet, à compter de cette date, les opérateurs de diffusion satellite modifient leurs normes de diffusion. Cette modification technique va entraîner, pour certains clients Numericable, l'arrêt de la diffusion de chaînes TV en analogiques et en numériques.

Tous nos clients sont prévenus par courrier et pour leur permettre de continuer à bénéficier de nos services, le groupe Numericable-SFR a mis en place une assistance

téléphonique dédiée, joignable au 0181 66 44 56 de 9 heures à 19 heures du lundi au vendredi et de 9 heures à 18 heures le samedi.

Une offre privilégiée pour la migration vers une offre SFR est proposée (remise applicable uniquement par l'assistance téléphonique au 0181 66 44 56), ainsi que la possibilité de résilier sans frais.

L'accès aux chaînes TNT sur le réseau Numericable est quant à lui bien maintenu sur un téléviseur à TNT intégrée ou au moyen d'un adaptateur TNT.

En outre le tarif actuellement appliqué pour ce service proposé à nos clients est de 3€ TTC et non de 5€ TTC comme précisé dans l'article.»

source: centrepresse

[Ecrire un commentaire](#)